



# GRAISSE SYNTHESE XAD - REF7242

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878  
Date d'émission : 30/11/2015 Date de révision: 01/09/2022 Remplace la version de: 29/01/2021 Version: 4.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

|                    |                        |
|--------------------|------------------------|
| Forme du produit   | : Mélange              |
| Nom du produit     | : GRAISSE SYNTHESE XAD |
| Code du produit    | : 7242                 |
| Groupe de produits | : Produit commercial   |

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| Destiné au grand public     |  |
| Catégorie d'usage principal | : Utilisation par les consommateurs, Utilisation professionnelle |

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

RONT PRODUCTION  
ZA du Val d'Argent  
95100 Argenteuil - France  
T +33.(0)1.39.80.12.12 - F +33.(0)1.39.80.99.33  
[info@ront.com](mailto:info@ront.com) - [www.ront.com](http://www.ront.com)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

| Pays   | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence  | Commentaire   |
|--------|-------------------|---------|-------------------|---|
| France | ORFILA            |         | +33 1 45 42 59 59 | Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. |

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

|  |                  |
|--|------------------|
| Fermeture de sécurité pour enfants           | : Non applicable |
| Indications de danger détectables au toucher | : Non applicable |

# GRAISSE SYNTHESE XAD- REF7242

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'Annexe II de REACH

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

|   |   |
|---|---|
| Premiers soins après inhalation           | : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais.                                     |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Laver abondamment à l'eau/....  |
| Premiers soins après contact oculaire     | : Rincage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins). |
| Premiers soins après ingestion            | : NE PAS faire vomir. EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.    |

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|   |  |
|---|--|
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses. L'exposition peut provoquer une réaction allergique. |
|---|--|

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements symptomatiques.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Moyens d'extinction appropriés     | : Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Mousse.  |
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser un fort courant d'eau. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait disperser et répandre le feu. |

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|   |  |
|---|--|
| Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie | : Dégagement de gaz toxiques et irritants. |
|---|--|

### 5.3. Conseils aux pompiers

|   |  |
|---|--|
| Instructions de lutte contre l'incendie | : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.                           |
| Protection en cas d'incendie            | : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Ne pas respirer les fumées d'incendie ou les vapeurs de décomposition. |

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

|                   |   |
|-------------------|---|
| Mesures générales | : Le produit répandu peut être dangereusement glissant. |
|-------------------|---|

# GRAISSE SYNTHESE XAD- REF7242

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 6.1.1. Pour les non-sauveteurs

Équipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

### 6.1.2. Pour les sauveteurs

Équipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer et contenir le produit renversé. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Pour l'élimination des résidus, se reporter à la section 13 : "Considérations relatives à l'élimination".

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Le produit répandu peut être dangereusement glissant.

Mesures d'hygiène : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Éviter le contact prolongé et répété avec la peau.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Entreposer dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Protéger de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Chaleur et sources d'ignition : Tenir à l'écart sources de chaleur, flammes nues, Etincelles. Ne pas fumer. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

# GRAISSE SYNTHESE XAD- REF7242

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

##### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

###### Protection oculaire:

Eviter le contact avec les yeux

##### 8.2.2.2. Protection de la peau

###### Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants en caoutchouc nitrile. Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants

###### Autres protecteurs de la peau

###### Vêtements de protection - sélection du matériau:

Porter un vêtement de protection approprié

#### 8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

###### Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate. En cas de risque de production excessive de poussières, brouillard ou vapeurs, utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé

#### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

###### Autres informations:

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| État physique                                  | : Solide                            |
| Couleur  | : Vert.                             |
| Apparence                                      | : Pâteux.                           |
| Odeur  | : caractéristique.                  |
| Seuil olfactif                                 | : Pas disponible                    |
| Point de fusion                                | : Pas disponible                    |
| Point de congélation                           | : Pas disponible                    |
| Point d'ébullition                             | : Pas disponible                    |
| Inflammabilité                                 | : Pas disponible                    |
| Limites d'explosivité                          | : Non applicable                    |
| Limite inférieure d'explosivité (LIE)          | : Non applicable                    |
| Limite supérieure d'explosivité (LSE)          | : Non applicable                    |
| Point d'éclair                                 | : > 60 °C                           |
| Température d'auto-inflammation                | : Non applicable                    |
| Température de décomposition                   | : Pas disponible                    |
| pH   | : Pas disponible                    |
| pH solution                                    | : Pas disponible                    |
| Viscosité, cinématique                         | : > 20,5 mm <sup>2</sup> /s (40 °C) |
| Solubilité                                     | : Produit insoluble dans l'eau.     |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) | : Pas disponible                    |
| Pression de vapeur                             | : Pas disponible                    |
| Pression de vapeur à 50 °C                     | : Pas disponible                    |
| Masse volumique                                | : Pas disponible                    |
| Densité relative                               | : 0,89 – 0,82 (20°C)                |
| Densité relative de vapeur à 20 °C             | : Non applicable                    |

# GRAISSE SYNTHESE XAD- REF7242

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

|                                     |                  |
|-------------------------------------|------------------|
| Taille d'une particule              | : Pas disponible |
| Distribution granulométrique        | : Pas disponible |
| Forme de particule                  | : Pas disponible |
| Ratio d'aspect d'une particule      | : Pas disponible |
| État d'agrégation des particules    | : Pas disponible |
| État d'agglomération des particules | : Pas disponible |
| Surface spécifique d'une particule  | : Pas disponible |
| Empoussiérage des particules        | : Pas disponible |

### 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

|   |              |
|---|--------------|
| Toxicité aiguë (orale)  | : Non classé |
| Toxicité aiguë (cutanée)  | : Non classé |
| Toxicité aiguë (Inhalation)   | : Non classé |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                  | : Non classé |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                          | : Non classé |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                               | : Non classé |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                              | : Non classé |
| Cancérogénicité   | : Non classé |
| Toxicité pour la reproduction   | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)  | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé |
| Danger par aspiration   | : Non classé |

# GRAISSE SYNTHESE XAD- REF7242

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### SPIREL 3333

|                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| Viscosité, cinématique | > 20,5 mm²/s (40 °C) |
|------------------------|----------------------|

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### SPIREL 3333

|                |  |
|----------------|--|
| Ecologie - sol | Produit s'adsorbant dans les sols. Produit insoluble dans l'eau. |
|----------------|--|

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.7. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Ne pas rejeter le produit dans l'environnement. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

| ADR   | IMDG           | IATA           | ADN            | RID            |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>        |                |                |                |                |
| Non applicable  | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b> |                |                |                |                |
| Non applicable  | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |

# GRAISSE SYNTHESE XAD- REF7242

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

| ADR  | IMDG           | IATA           | ADN            | RID            |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b> |                |                |                |                |
| Non applicable                                     | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| <b>14.4. Groupe d'emballage</b>                    |                |                |                |                |
| Non applicable                                     | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| <b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>          |                |                |                |                |
| Non applicable                                     | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles     |                |                |                |                |

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### Transport par voie terrestre

Non applicable

### Transport maritime

Non applicable

### Transport aérien

Non applicable

### Transport par voie fluviale

Non applicable

### Transport ferroviaire

Non applicable

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

#### 15.1.2. Directives nationales

##### France

##### Maladies professionnelles

| Code  | Description  |
|-------|--|
| RG 36 | Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse |

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

# GRAISSE SYNTHESE XAD- REF7242

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 16: Autres informations

| Indications de changement |   |              |           |
|---------------------------|---|--------------|-----------|
| Rubrique                  | Élément modifié                             | Modification | Remarques |
| 2.2                       | Conseils de prudence (CLP)                  | Enlevé       |           |
| 2.2                       | Phrases EUH                                 | Enlevé       |           |
| 3                         | Composition/informations sur les composants | Modifié      |           |

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.